

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9^e)

Téléph. : CENTRAL 89-70

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Etranger 32 fr.

Les abonnements pour 6 mois sont reçus

Quotidien Republicain du soir

5 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR

Miguel ALMEREYDA

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e)

Téléph. : CENTRAL 80-68

Pour la Publicité s'adresser à la Direction

14, rue Drouot, Paris (9^e)

Notre Guerre

Les gens de droite ont décidément l'esprit peu prompt.

Hier, à la tribune de la Chambre, P. Renaudel, reprenant un passage de la déclaration ministérielle se félicitait que le Gouvernement donnât une nouvelle fois l'assurance que la France ne nourrissait aucune pensée de conquête ou d'annexion — à part le juste retour de nos provinces volées en 71.

Aussitôt, grand chahut sur les bancs des droites.

Un quart d'heure après, des mêmes bancs partaient de délectables acclamations à l'adresse de M. Briand, lequel avec plus de nuances peut-être, mais aussi nettement, disait exactement ce que venait de dire le citoyen Renaudel.

Mais que la droite manifeste ou non son absence de compréhension et la pauvreté de sa doctrine, cela n'a pas d'importance.

Ce qui est important, c'est qu'à la tribune du Parlement, parlant au nom du gouvernement de la France, et applaudi par l'unanimité de la Chambre, un ministre ait dit qu'en dehors de la libération des territoires envahis et des résolutions légitimes la France républicaine ne réclame rien d'autre du succès de ses armes.

« Tant qu'elle (l'Allemagne) gardera ses serres, son bec, ses intentions homicides, il ne saurait être question de paix avec elle. C'est seulement lorsqu'elle se sera résignée à reprendre son rang parmi les nations avec la pensée de se développer selon son génie en respectant le génie des autres, c'est seulement lorsque nous l'aurons mise dans l'impossibilité d'atteindre à l'indépendance des autres peuples que nous pourrions parler de la paix. »

« Cette paix-là, ce sera la paix française, révoquée par nous ; la paix glorieuse qui aura restauré le droit non seulement pour la France, mais pour le monde civilisé tout entier. »

Que de telles paroles puissent être prononcées, après quinze mois de la plus dure des guerres, après les crimes accumulés des hordes boches, c'est la preuve que la France n'a rien perdu de son idéalisme et que son goût de la justice demeure entier. C'est la preuve que la France reste toujours et encore le soldat du droit !

Si la conscience humaine n'est pas à tout jamais bannie de l'âme allemande, les paroles de M. Briand feront lever au fond des tranchées boches l'image tragique du Remords.

Miguel ALMEREYDA

LE PLAT DU JOUR

L'Union Sacrée à la Maurras

Hier, le nouveau président du Conseil, aux applaudissements de toute la Chambre, même de la droite, a déclaré que tous les Français devaient empêcher le « vieil homme » de la politique de se réveiller et de troubler le beau pacte d'Union Sacrée de la Nation.

M. Charles Maurras ne l'a pas entendu de cette oreille-là, il ne l'a d'ailleurs entendu d'aucune oreille, et dans son journal ce matin, à côté de ses collaborateurs, il continue ses attaques contre tout ce qui est républicain et démocratique.

Laissons même de côté les basses insultes du Daudet nous-trouvons, par exemple, dans Les Débuts du Ministère Briand ce sous-titre :

« Le député socialiste Renaudel souève l'indignation de la Chambre. »

La belle attitude de notre ami Renaudel a permis à M. Briand de faire des déclarations franches et nettes sur la question de la paix que le Maurras trouve trop remplis de « périphrases » et surtout de rendre au parti socialiste le juste hommage qu'on sait et devant lequel la droite ne sut contenir sa rage jalouse.

Peut-être ces messieurs de l'Action Française espèrent-ils qu'on leur ferait aussi des compliments. Comme seigneurs de divisions, sans doute !

Il suffit d'ailleurs de lire le papier du Dimier sur « L'Affaire de Montaliou » pour se rendre compte du but cherché par les néo-royalistes de l'A. F. Ils veulent retrouver une « Affaire », et ils la cherchent partout. Ils savent la publicité que leur a fournie la première, et ils tombent sur tout ce qui peut leur paraître sujet à créer de nouveau une division dans le pays.

Aujourd'hui, c'est l'histoire du curé indigne de Montaliou qui, sous la plume du Dimier, devient une nouvelle « Affaire ».

L'Action Française se reconforte d'ailleurs, à ce sujet, avec M. Maurin, évêque de Vendôme, avec lequel elle s'était brouillée à la suite de certaine lettre dont elle n'avait donné que le résumé à cause de certains passages désobligeants pour elle.

Mais comme M. Maurin entre dans la bonne voie en semant l'esprit de discord dans son diocèse et en fomentant les luttes intestines, la plus grande et la plus louangeuse publicité est donnée à ses paroles et à ses actes dans cette Action Française qui il y a seulement quelques jours lui mesurait chichement les lignes.

Mais c'est que M. Maurin a dénoncé une réunion socialiste qui fut tenu à Voiron et « sur laquelle nous pourrions donner des précisions », a dit le Maître. Et quand on attaque les socialistes, l'A. F. et toute sa troupe sont au grand complet pour applaudir. C'est sans doute que les horions qu'ils reçurent jadis dans certaines manifestations leur cuisent encore !

Eh bien ! nous allons faire plaisir à l'A. F. et nous allons nous aussi souscrire aux paroles du seigneur de Grenoble quand il déclare :

Mais, depuis quinze mois, ces appréciations ont été répétées sur tous les tons, sont

ombrées de maintes tribunes profanes et de toutes les chaires sacrées. Des livres, des articles de revues et de journaux contiennent tout ce qu'a préché M. le curé de Montaliou et atteignent non pas quelques centaines d'auditeurs, mais des milliers de lecteurs. Pourquoi n'en arrête-t-on pas les auteurs ?

Nous avons dénoncé avant-hier le curé de Nanterre dont la brochure sur le « Miracle de la Marne » est une infamie. Nous demandons que par des moyens énergiques on mette fin à tous ces articles de sacristie qui n'ont qu'un but : semer le discrédit sur la France républicaine et laïque, en profitant du mépris de l'absence de ses fils qui risquent leur peau pour elle.

Il faut mettre fin à cela, et nous aussi, nous avons le devoir de le rappeler à voix haute, au nom de la France ; il n'est que temps !

Et nous demandons aussi de mettre fin aux campagnes hypocrites et antifrançaises des suivants de l'Amant de Delysia.

Le Maurras qui n'entend pas parler les autres ne s'entend sans doute même pas écrire et c'est ce qui explique qu'après avoir dit au début de sa réponse au bel article du Radical, dont nous avons donné hier les principaux passages : « Je négligerai dans l'article du Radical ce qui est relatif à l'Affaire », il écrit à la colonne suivante :

« Le Radical » dit bien : — Si la Bulgarie avait été en République, ou la Grèce ! Et encore, éclate la grande illusion démocratique. En monarchie, ces peuples ont du moins de bonnes armées, de solides instruments de défense et d'action nationale. En démocratie, Vienne et Berlin leur auraient flanqué une bonne affaire Dreyfus et un bon clan de « ya » qui leur aurait dénombré leur armée pour 15 ans, ruiné les services de renseignements et fait quelques douzaines de langues dorées dont la chose publique aurait payé les frais !

Cette façon « de ne pas parler de l'Affaire » est caractéristique de la façon dont le Maurras entend (?) l'Union Sacrée !

DERNIERE HEURE

Le Ministère grec renversé

Par 147 voix contre 114 le ministère grec a été renversé à la suite d'une question posée à la Chambre, au ministre de la guerre, par un député vénizélite.

Bourse de Paris

DU JEUDI 4 NOVEMBRE 1915

Le succès incontesté du ministère Briand est bien accueilli en Bourse où les cours sont généralement résistants. Notons toutefois la faiblesse persistante de la Rente française, sur la perspective du prochain grand emprunt ; par ailleurs, ce sont toujours les mêmes compartiments qui jouissent de la faveur de la spéculation, Chemins espagnols et diamantifères.

Fonds d'Etat : Français 3 0/0, 65.35 ; 3 1/2 0/0, 90.85 ; Russe 1891, 59.90 ; Extérieur, 87.60 ; Turc 4 0/0, 90.

Actions diverses : Banque de France, 4.595 ; Nord, 1.200 ; Nord de l'Espagne, 406 ; Saragossa, 402 ; Métro, 405 ; Monaco, 2.100 ; 115.425 ; Malacca, 102 ; Caoutchouc, 65 ; Toulou, 1.155 ; Dniepropetrowsk, 2.120.

Valeurs minières : Bruay, 1.400 ; Bakou, 1.188 ; Colombia, 815 ; Spies, 17 ; Grosny ord., 1.590 ; priv., 1.710 ; Rio, 1.183 ; Bolso, 538 ; Tharsis, 139 ; Chino, 314 ; Utah, 440

LES RÉFORMES SUSPECTES

Une Lettre du Docteur Saint-Maurice au Gouverneur Militaire de Paris

Cette affaire semble entrer dans une phase nouvelle. La Ligue des Droits de l'Homme s'en occupe très activement au point de vue de rendre, devant les conseils de guerre, l'instruction contradictoire ; car il y a un fait qui frappe tous les esprits impartiaux : c'est que la presse donne sur l'instruction donnée par le capitaine Bouchardon des détails qui indiquent tout au moins que des fautes se produisent dans le cabinet même du juge d'instruction.

Cependant les inculpés ne sont pas, jusqu'ici, autorisés à se faire assister de leur avocat, conformément à la loi sur l'instruction contradictoire.

La Ligue des Droits de l'Homme demande que cette situation anormale prenne fin.

D'autre part, nous croyons savoir que l'annonce de « un des inculpés », M. le docteur Saint-Maurice, ne peut faire de doute pour personne.

Nous avons été, à ce sujet, demander quelques renseignements à son avocat, M. Lescarrière, député de la Martinique, qui a bien voulu nous confirmer dans cette opinion.

Du reste, la requête qu'a adressée M. le docteur Georges Saint-Maurice à M. le général commandant le Gouvernement militaire de Paris, à l'effet de solliciter sa mise en liberté provisoire, suffit à démontrer cette innocence.

Fidèles au rôle d'impartialité que nous nous sommes assigné dans cette affaire, et dans l'intérêt de la vérité nous croyons devoir reproduire ici in extenso cette requête, dont les termes ne manquent pas de frapper l'esprit de nos lecteurs.

Paris, le 26 octobre 1915.

A Monsieur le Général de division, Gouverneur militaire de Paris.

M. le Dr Saint-Maurice, demeurant à Paris, 25, rue du Vieux-Colombier, actuellement détenu à la prison de la Santé, ayant pour défenseur M. Lescarrière, avocat à la Cour de Paris, 17, rue d'Assas, a l'honneur de vous exposer :

Qu'il a été mis en arrestation le mercredi 13 octobre 1915, sous l'inculpation de complicité de faux et d'usage de faux et de corruption ;

Qu'il a été mis en arrestation le mercredi 13 octobre 1915, sous l'inculpation de complicité de faux et d'usage de faux et de corruption ;

Qu'il a été mis en arrestation le mercredi 13 octobre 1915, sous l'inculpation de complicité de faux et d'usage de faux et de corruption ;

Qu'il a été mis en arrestation le mercredi 13 octobre 1915, sous l'inculpation de complicité de faux et d'usage de faux et de corruption ;

Qu'il a été mis en arrestation le mercredi 13 octobre 1915, sous l'inculpation de complicité de faux et d'usage de faux et de corruption ;

Qu'il a été mis en arrestation le mercredi 13 octobre 1915, sous l'inculpation de complicité de faux et d'usage de faux et de corruption ;

Qu'il a été mis en arrestation le mercredi 13 octobre 1915, sous l'inculpation de complicité de faux et d'usage de faux et de corruption ;

Qu'il a été mis en arrestation le mercredi 13 octobre 1915, sous l'inculpation de complicité de faux et d'usage de faux et de corruption ;

Qu'il a été mis en arrestation le mercredi 13 octobre 1915, sous l'inculpation de complicité de faux et d'usage de faux et de corruption ;

Qu'il a été mis en arrestation le mercredi 13 octobre 1915, sous l'inculpation de complicité de faux et d'usage de faux et de corruption ;

Qu'il a été mis en arrestation le mercredi 13 octobre 1915, sous l'inculpation de complicité de faux et d'usage de faux et de corruption ;

Qu'il a été mis en arrestation le mercredi 13 octobre 1915, sous l'inculpation de complicité de faux et d'usage de faux et de corruption ;

posant de lui rendre le service de l'aider à l'ambulance, et qu'il avait fait en sorte de ne point lui laisser la possibilité de faire la visite des malades ; qu'en effet, il l'avait prié très instamment de ne pas manquer de venir le chercher, chaque matin, à son domicile, 11, rue de Chmy ; et que là le Dr Lombard le faisait attendre deux heures parfois, avant de se rendre à l'ambulance ; que, presque toujours, lorsque l'exposant arrivait à l'ambulance avec lui, la visite des malades était terminée, et que les rares fois qu'elle n'avait pas été faite avant son arrivée, le Dr Lombard le priait de la laisser faire au Dr Komadjian ; qu'en fait, l'exposant n'était utilisé par l'administration de l'ambulance que pour les interventions chirurgicales et pour les cas nécessitant la consultation de plusieurs médecins ; que toutes ces précautions qui privaient le docteur Lombard pour lui cacher la présence à l'ambulance des malades à qui l'exposant avait été appelé à donner des certificats, sont une autre preuve de sa non-participation aux machinations frauduleuses entreprises contre le docteur Lombard et à ses collègues ;

que le fait que le docteur Lombard et ses collègues prennent soin de déchirer les certificats de l'exposant, après s'être en rendus aux fins ci-dessus indiquées, et dont le but ne lui a été révélé que depuis son arrestation, constitue une nouvelle preuve de son innocence ;

qu'à la vérité l'exposant ne pouvait supposer qu'un médecin nommé par le Ministre de la Guerre chef d'une ambulance, et qui était, par ailleurs, président du Conseil d'arrondissement de Sceaux, pût se livrer à des trafics malhonnêtes ;

que l'exposant n'est coupable que d'avoir eu en lui la même confiance que l'administration militaire elle-même ;

que l'exposant ne connaît le docteur Lombard que depuis décembre 1914 ; qu'à cette époque le docteur Lombard s'était mis, par une annonce du journal le Matin, à la disposition des médecins réfugiés des départements envahis, pour leur procurer des clients, l'exposant lui avait écrit de Châteauroux où il s'était primitivement retiré avec ses enfants et sa femme, dans la famille de celle-ci, pour lui demander s'il ne pourrait lui procurer une clientèle ;

que ledit docteur Lombard ne lui avait offert, tout d'abord, que des clients de province, que s'étant décidé à venir à Paris, en décembre 1914, il écrit de nouveau au docteur Lombard pour lui demander de bien vouloir lui donner des indications sur les quartiers de Paris où il y aurait pénurie de médecins ;

que c'est alors que le docteur Lombard l'engagea à s'installer dans le quartier Saint-Sulpice, et à établir une clinique à Vitry-sur-Seine, dans la région dont ledit docteur Lombard était l'élu du Conseil d'arrondissement, et qu'il lui offrit même en sous-location l'un de ses deux appartements de l'Immeuble portant le numéro 25 de la rue du Vieux-Colombier ;

que l'exposant loua, en effet, l'un de ces appartements, qu'il établit une clinique à Vitry-sur-Seine, et que tant dans son quartier que dans cette dernière localité, il ne tarda pas à se faire une très satisfaisante clientèle ;

que le docteur Lombard n'exerçait pas lui-même la médecine et ayant pris l'habitude de lui envoyer des clients comme d'habitude autres médecins, il ne fut nullement surpris du fait qu'à partir du moment où ledit docteur Lombard fut placé à la tête de l'ambulance numéro 38, c'est-à-dire depuis le mois de juillet de cette année, il continua de lui adresser des clients pour des certificats dans le but précis de faire la preuve ; que depuis son installation à Paris, sa clientèle n'a fait que se développer ; qu'il jouit de l'estime et de la considération de tous ses clients ; qu'il ne peut être lauréat d'un moralité et sur ses aptitudes professionnelles que les meilleurs renseignements ;

que toutefois sa détermination, si elle se prolonge, ébranlerait la légitime confiance qu'il a su, par son travail et sa conduite publique et privée, inspirer à sa clientèle, sans parler du préjudice matériel que son arrestation lui a déjà occasionné et de l'influence en tout état de cause, elle exercera, dans l'avenir, sur sa carrière ; qu'interrogé à deux fois par M. le Capitaine-Rapporteur, il a demandé très instamment à être interrogé de nouveau ; mais que le Capitaine-Rapporteur lui a fait savoir qu'il ne pourra être de nouveau interrogé qu'après que des témoins de proximité auront été entendus ; que M. le docteur Socquet, qui avait été commis à l'effet d'examiner les personnes à qui l'exposant a eu à délivrer des certificats, a dû déjà déposer son rapport ;

que, dans ces conditions, l'exposant déclarant d'ailleurs se tenir à l'entière disposition de la justice, l'œuvre de celle-ci ne peut être compromise ni même gênée par sa mise en liberté provisoire ;

Pourquoi l'exposant conclut respectueusement à ce qu'il vous plaise, conformément aux dispositions de l'article 105 du code de justice militaire, ordonner sa mise en liberté provisoire, sans préjudice de toutes autres mesures que nécessitera la reconnaissance de son absolue et complète innocence.

Signé : Dr Georges SAINT-AURICE.

Jusqu'au bout

« Nos ennemis n'ont écumé, de notre part, ni lassitude, ni défaillance. »

(Discours de M. Briand.)

Tous, Français et alliés, ennemis même, ont lu la déclaration du Gouvernement de la République portée à la tribune de la Chambre par M. Briand.

La résolution inébranlable de la République française s'est de nouveau affirmée à la face du monde : « La France ne désarmera qu'après la restauration du droit par la victoire et quand elle aura obtenu toutes les garanties d'une paix durable. »

Nos ennemis savent désormais — s'ils pouvaient en douter — qu'il ne sera jamais, chez nous, question d'une autre paix que de « la paix française, la paix glorieuse... »

Les paroles énergiques du président du conseil auront une énorme répercussion chez nos adversaires. Il n'est pas sans intérêt de souligner cette coïncidence qu'au moment même où M. Briand lançait, de la tribune de la Chambre, l'inaltérable volonté du pays, le plus autorisé des critiques militaires allemands, le major Morah, écrivait dans le Berliner Tageblatt que « malgré l'avance en Serbie, la décision de la guerre reste toujours sur le front français. »

Ainsi, nos ennemis sont fixés, ils savent désormais qu'ils ne doivent escompter, sur le théâtre principal de la guerre, ni lassitude ni défaillance.

La campagne de Serbie, d'ailleurs, apparaît plus inspirée par des raisons économiques que par des raisons strictement militaires.

La communication entre les Russes et les Alliés de l'Occident, pour désirable qu'elle

soit, est peu de chose en comparaison de l'importance que doivent attacher les empires du Centre à un débouché sur les fertiles contrées de l'Orient. Mais ce débouché, les Austro-Allemands ne le tiennent pas encore et les voies qu'ils peuvent conquérir seront toujours d'une grande utilité.

La Serbie n'est point encore rayée du rang des nations ; les armées anglaise et française envoyées à son secours deviennent de plus en plus fortes.

L'inquiétude allemande à ce propos semble bien justifiée. Il y a tout lieu de penser que c'est bien, en effet, une véritable armée qu'envoient les Alliés contre la Bulgarie.

D'ailleurs, sans empêcher sur des événements qui sont encore du domaine de l'hypothèse, il convient de remarquer que nos diplomates semblent faire meilleurs figures. Les neutres hésitants des Balkans se rapprochent visiblement de notre cause.

Chez les Russes, la situation est franchement bonne. Malgré le déploiement de forces considérables, les Allemands échouent systématiquement autour de Riga et de Dniepr. Mais c'est surtout en Galicie et en Bukovine, sur les rives de la Styrpa, que les succès de nos alliés prennent de l'importance. Czernowitz est de nouveau menacé.

Sur notre front, enfin, le puissant effort de l'ennemi se brise de toutes parts contre nos lignes solidement organisées et chaudement défendues.

Voilà pourquoi nous pouvons, maintenant plus que jamais, affirmer haut notre volonté de ne donner les armes qu'après l'annihilation de la puissance militaire de l'Allemagne.

R. Lecointre-Patin.

Les Barbares en Serbie

LES INFILTRATIONS BOCHES EN BULGARIE

Genève 3 novembre. — De la « Tribune de Genève » :

« Les troupes allemandes continuent à arriver à Brégovo, d'où elles repartent dans différents secteurs de la Bulgarie. On attend l'arrivée de forces allemandes à Sofia, car la situation y est de plus en plus inquiétante. L'arrivée de quinze mille blessés a vivement impressionné le public, qui a manifesté son mécontentement. »

« Les maisons de MM. Ghenadief et Marinet sont gardées militairement ainsi que celles de quelques généraux surveillés par la police. »

LES BULGARES EN MACEDOINE SERBE Vers Pritchina

Rotterdam 4 novembre. — On télégraphie d'Albanes au « Lokai Anzeiger » : « Les Bulgares avancent sur Pritchina. On prévoit que les Serbes défendront énergiquement leur ligne de retraite. »

Vers Prizrend

Salonique, 3 novembre. — Après l'occupation de Kuprulu, les Bulgares marchèrent sur Pelep, mais ils furent arrêtés dans les défilés de Babouna par la résistance héroïque des Serbes.

« Les Bulgares ont momentanément occupé le défilé ainsi que le col de Natichian. Ils marchent sur Prizrend. Un de leurs régiments descend vers Kostovo où les Serbes résistent vigoureusement. Les habitants de Monastir se réfugièrent à Furlina, en Grèce. »

Vers Frilep

Salonique, 4 novembre. — On mande d'Albanes : « Les Serbes continuent à Prilep. « Les Serbes ne conservent plus qu'une seule route de communications et un seul coté de retraite vers le Sud. »

PENDANT LA SITUATION DES SERBES S'AMÉLIORE

Les Serbes reprennent Izvor

Rome, 3 novembre. — La ville d'Izvor, entre Nich et Kniazewac, est de nouveau entre les mains des Serbes. La situation générale des Serbes paraît s'être améliorée.

Au secours de la Serbie

TOUJOUR DES RENFORTS ALLIES

Rome, 3 novembre. — Un télégramme d'Athènes à la Tribune dit que le débarquement des contingents alliés à Salonique se poursuit sur une immense échelle. Plusieurs régiments britanniques sont arrivés à Ombria.

INQUIETUDES !

Lausanne, 4 novembre. — La Taghische Rundschau se montre inquiète des renforts alliés qui débarquent jour et nuit à Salonique.

C'est donc, écrit-elle, que les Alliés préparent une puissante armée contre la Bulgarie.

SUR LE VARDAR

Genève, 3 novembre. — On mande de Bucarest à la « Tribune de Genève » : « Sur le Vardar, les Bulgares ont été repoussés avec de grosses pertes. A Orovitsa (Nord-Ouest de Vélès) un régiment bulgare a été anéanti. Sur le front d'Istip les Alliés remportent des succès. Les pertes bulgares sur le front sud sont évaluées à trente mille hommes depuis le 29 octobre. Les Serbes continuent à se retirer sur le front Valjevo Krjuvatz »

L'OCCUPATION DE MONASTIR EVITEE

Salonique, 3 novembre. — Les Serbes ont de nouveau pris l'offensive dans la direction de Vranja. Les fronts français ont tranquille. Les nouvelles du front autrichien sont contradictoires.

La situation serbe est critique. Elle peut être améliorée par une vigoureuse offensive des Alliés.

On prépare à Sofia de grands préparatifs

lifs pour fêter la jonction des troupes austro-bulgares à Egr-Palanka

L'avance bulgare vers le sud a été envoyée par l'arrivée à Kavalla de renforts français et de cavalerie britannique. Le danger d'une occupation de Monastir est pour le moment évité.

OU VONT CES NAVIRES DE L'ENTENTE

Amsterdam, 2 novembre. — D'après un télégramme de Sofia au « Berliner Tageblatt », des transports français et anglais, avec des troupes à bord, sont apparus devant Cavalla, le port grec de la côte macédonienne, qui se trouve mi-chemin entre Salonique et la frontière turco-bulgare.

Les Boches du Vatican

Le Pape envoie une lettre autographe au Prince de Bülow

D'après le Daily Mail de ce matin, le Vatican aurait donné « un démenti formel aux bruits d'après lesquels le Pape serait disposé à intervenir dans des négociations de paix en faveur de l'Allemagne. »

Ce qui n'empêche pas le même journal de recevoir de son correspondant de Rome la dépêche suivante :

Rome, 3 novembre. — L'Informazione déclare que le cardinal Cagnano d'Assevo a quitté Rome incognito porteur d'une lettre autographe du Pape au prince de Bülow. Elle contient sans doute toute l'expression de la sympathie du Pape pour ses chers fils boches.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

De vifs combats à la grenade se sont livrés au cours de la nuit dans les tranchées de la route de Lille, au sud-est de Neuville-Saint-Vaast, en même temps que se poursuivait dans la même région une violente lutte d'artillerie.

En Champagne, dans la région de la ferme Chausson, une contre-attaque immédiate et énergique nous a permis de récupérer, dès hier soir, la majeure partie des portions de tranchées avancées où des éléments allemands avaient pu s'introduire.

Ils en ont été chassés malgré la résistance la plus acharnée appuyée par des jets de liquides enflammés.

ARMÉE D'ORIENT

Les débarquements de troupes françaises à Salonique continuent sans incident. Sur le front français, entre Krivolak et Rabrovo, rien à signaler pour la journée du 1^{er} novembre.

Aux Halles

Les arrivages déjà restreints depuis trois jours ont été encore peu abondants ce matin et la température froide aidant, la hausse a persisté sur le poisson, les œufs et la viande.

Le marché n'a reçu que 45.000 kilos de poisson ; il y a été introduit 200.000 œufs de moins que jeudi dernier.

Les cours sont stationnaires aux fruits et légumes. La volaille et au bœuf, bien qu'il soit arrivé 5.400 kilos de beurre de moins que jeudi dernier.

